

et Impôts Indirects





DIRECTION REGIONALE DE FES-MEKNES

Bureau: MEKNES

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES OUVERT

MEKNES, le 02 Septembre 2025 N° 70020250000014

L'ordonnateur liquidateur des douanes et impôts indirects au bureau de MEKNES, porte à la connaissance du public qu'il recevra jusqu'au 19/09/2025 à 16:30, les offres de prix concernant les voitures vendu pour la ferraille, à la fourrière de Meknès sis route de Fès près de la caserne des sapeurs-pompiers.

L'ouverture des plis aura lieu le 24/09/2025 à partir de 10:00, par une commission désignée à cet effet, au siège de la Direction Préfectoral de MEKNES.

Conditions de vente :

- *Registre de commerce model « J » années 2025 exerçant L'activité de ferrailleur.
- *Quitus fiscale 2025 délivré par la D.G.I. (Direction Régionale des impôts ».
- · Les offres sont faites sous plis fermés ;
- Les offres doivent comprendre deux plis fermés distincts :

le premier pli comportant la caution ou le document en tenant lieu, avec photocopie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle avec référence à l'appel d'offre ouvert et au lot concerné et la mention 'cautionnement' à transcrire sur le dos du plis ; le second pli contenant la soumission engagement irrévocable d'achat et l'offre de prix avec les mêmes références que dessus et la mention 'soumission engagement'.

- Les offres comprenant ces deux plis fermés seront soit :
- Envoyées par courrier postal à Monsieur l'ordonnateur liquidateur des douanes à Rue Indonésie Hamra Meknès sous enveloppe comportant référence à l'appel d'offre avec mention ' à n'ouvrir qu'en commission' ;
- Ou déposées directement contre décharge au bureau de Monsieur l'ordonnateur des douanes à ADII Rue Indonésie Hamra Meknès La date ultime de la réception des offres est fixée au 19/09/2025, délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi ;
- Le cautionnement de chaque lot est fixé dans le tableau ci-dessous;
- L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur le 24/09/2025;
- · Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes ;
- Il sera dressé un procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et le lot concerné sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration ;
- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints (offres écrites), et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration;
- · Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Les intéressés peuvent visiter les marchandises à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux de douanes ;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retirement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai huit (8) jours à compte de la date de l'adjudication;
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023:
- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est en annexe.

Pour plus d'information veuillez contacter Monsieur Y. GHANNOU au 0535523173 L'ordonnateur des Douane.

Annexe 1 LOTS OBJET DE LA VENTE

lot	Genre	Marque	Immatriculation	Caution	Photo
58	tourisme	MECEDES2	NF5842	2 000	
62	tourisme	HYUNDAI	9195BFZ	2 000	
68	tourisme	FIAT	BT366QK	2 000	BT-36
73	tourisme	MERCEDES	BV198NM	2 000	
75	tourisme	VWGOLF4	GG105Z	2 000	

76	tourisme	PEUGEOT	EB617BL	2 000	7	
					THE OF	716



Administration des Douanes et Impôts Indirects

Direction Régionale de Fès Meknès





Annexe 2

(Papier Entête Soumissionnaire) Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné :	Demeurant à
Titulaire de la piè	ece d'identité n° Délivrée à
Agissant : (1) Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des appel d'offre ouvert n°dudu	M'engage par la présente à : douanes à, si mon offre est retenue à la suite de la vente par
n°objet de la dite vente ; Accepter de participer, au lieu et date fixés par l'a la mienne est proposée par d'autres enchérisseu	Administration, aux enchères restreintes dans le cas où la même offre que rs ;
	correspondant par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et au Receveur des douanes àdans les deux jours ouvrables qui louanes :
Prendre possession à mes frais de la marchand	ise objet du lot susvisé dans le jour non chômé qui suit le règlement de ais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer
Accepter la marchandise susvisée en l'état où el aucune de la part de l'Administration et sans qu'a Renoncer au profit de l'Administration des DouarObjet de la caution	le se trouve au moment de son enlèvement par mes soins sans garantie lucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit ; nes, en cas de non-respect des dispositions qui précèdent au montant de : provisoire n°
faveur par :soit ;	sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce
Accepter de tenir une comptabilité matière des m	narchandises acquises, intégrée à la comptabilité générale de mon es douaniers ultérieurs effectués par les services douaniers ;
·	ns le délai susvisé demeurent à mes risques : leurs détériorations, u à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
Fait de bonne foi à	Le
	Signature légalisée.

(1) En mon nom propre ou au nom de la société que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés.



Administration des Douanes et Impôts Indirects

Direction Régionale de Fès Meknès





FORMULAIRE DE CONSENTEMENT AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019 DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023 (Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel)

е	soussigné :
	Nom:
	Prénom :
	CIN:
	Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane.
	En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse gmsad@douane.gov.ma.
	Fait à, le







Administration des Douanes et Impôts Indirects

Direction Régionale de Fès Meknès

DIRECTION PREFECTORALE DE MEKNES ORDONNANCEMENT DE MEKENS

BANQUE <u>CAUTION N° :</u>
Nous soussignés Banque
Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de
Le présent cautionnement s'élève à la somme de
Dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit. En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects accompagnée de la présente attestation de caution.
Fait àLeBon pour caution (mention à porter en manuscrit) Cachet et Signatures.







Administration des Douanes et Impôts Indirects Direction Régionale de Fès Meknès

DIRECTION PREFECTORALE DE MEKNES ORDONNANCEMENT DE MEKENS

VENTE PAR APPEL D'OFFRES

N°14/2025

OFFRE DE PRIX

le soussigné
Demeurant à
Carte Nationale d'Identité n°dudu délivrée à
Offre la somme de (DH). pour le lot n°01
Pour l'achat des marchandises objet de la liste jointe à l'avis sus visé :
Fait à, le,

Signature